LES EOLIENNES NE TOURNENT PAS TOUT LE TEMPS ?

UNE ÉOLIENNE TOURNE EN MOYENNE 85% DU TEMPS

Pendant sa période de fonctionnement, une éolienne tourne à différentes vitesses en fonction de la force plus ou moins importante du vent. En un an, **elle produit autant d'électricité que si elle avait tourné 25 % du temps à puissance maximale en moyenne** (ce chiffre est de 26,35% en 2020). C'est ce qu'on appelle le taux de charge.

Avec l'évolution des technologies, le taux de charge des éoliennes terrestres s'approche de 30 %. Quant à l'éolien en mer, il pourrait atteindre plus de 60%.

Une éolienne produit dès 10km/h de vent. En revanche, un vent trop fort (+ 90km/h) peut entraîner son arrêt (limiter la casse et les risques). Ces arrêts pour cause de vents forts sont peu fréquents et sont automatisés : ils ne dépassent pas 10 jours par an et par éolienne.

L'arrêt majeur des éoliennes concerne **les plans de bridages** pour respecter les réglementations acoustiques ou pour limiter les impacts sur les animaux volants.

A noter que si l'éolienne que vous regardez ne tourne pas, elle est peut-être en **maintenance**. Cette indisponibilité ne représente que 1,5 % du temps, soit environ 5 jours par an.

Sources : Le défi éolien en 10 questions – ADEME – Janvier 2023

Parc éolien Vallée de l'Arce (10)

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

DEPUIS PLUS DE 20 ANS, BORALEX INVESTIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ENR* EN FRANCE

**Énergies renouvelables*

Développement, construction et exploitation de sites de production d'énergie renouvelable

70 PARCS ÉOLIENS · 5 PARCS SOLAIRES · 2 ACTIFS DE STOCKAGE

PUISSANCE TOTALE INSTALLÉE **1,2GW**

1 million de français alimentés chaque année en énergie verte

AU COEUR DES RÉGIONS GRAND-EST ET BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

13 PARCS ÉOLIENS

PUISSANCE INSTALLÉE **200** MW

1 agence à Lyon (69) et 1 agence à Verrières (10) afin d'être au plus près des zones de développement.

1 unité de stockage en exploitation

ainsi que 100 MWc de projets solaires en développement

Le développement du projet éolien est assuré par les équipes de Lyon. Une fois construit, la maintenance sera effectuée par les techniciens basés à Verrières (Proche de Troyes) à 1h de route.

LA BFC ET SES OBJECTIFS ENERGETIQUES

Aujourd'hui, si notre approvisionnement électrique repose en grande partie sur le nucléaire, les énergies renouvelables, notamment l'éolien, sont indispensables au mix énergétique. Cela a été souligné à multiples reprises par RTE, le GIEC, l'Etat, en lien avec les enjeux énergétiques critiques du moment.

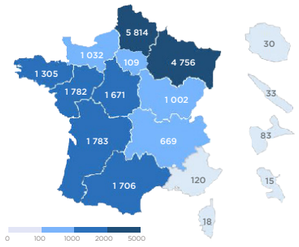

En région, le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires SRADDET prévoit **2800 MW** de puissance installée pour l'éolien terrestre à horizon 2030.

Il est donc nécessaire d'autoriser plus de 250 MW d'éolien par an pour atteindre les objectifs de développement des énergies renouvelables.

Puissance éolienne installée par région - juin 2023
Source : Etude FEE, entre juin 2022 et juin 2023

Boralex S.A.S.
Sky 56
18 rue du Général Mouton
Duvernet
69003 LYON Cedex 03

@boralexeurope boralex.com

Photos non contractuelles
Imprimé sur du papier 100 % recyclé
Publication : © Boralex SAS

BORALEX

Le Journal de l'éolien

SAVOISY & FONTAINES-LES-SÈCHES / **NUMÉRO 4**

Vue depuis la sortie nord de Savoisy

PARC EOLIEN DE SAVOISY ET FONTAINES-LES-SÈCHES

Un projet de territoire

Le projet de Savoisy et Fontaines-les-Sèches, initié en 2016 se situe sur les communes de Savoisy et de Fontaines-les-sèches. Le projet est situé en forêt, il s'étend sur les communes de Savoisy et Fontaines-les-Sèches ainsi que sur le bois de la Buchaille.

Le choix du site est issu d'une analyse précise des contraintes (techniques, environnementales , protection du patrimoine, protection aux habitations) effectuée sur le département de la Côte d'Or. Cette analyse cartographique a permis de sélectionner une zone d'étude ne faisant l'objet d'aucune contrainte répertoriée.

Les équipes de développement ont rencontré début 2016 les communes d'implantation et ont obtenu leur accord et soutien pour le développement d'un projet éolien. Les études ont été lancées en 2018 avec l'implantation d'un mât de mesure de vent, le lancement d'une étude acoustique et la tenue d'études environnementales et paysagères. Ces études, menées par des bureaux d'études indépendants, ont abouti à une série de recommandations qui ont permis d'établir les principes d'implantation du projet.

PROJETS EN FORET

L'implantation des éoliennes doit chercher à **limiter le défrichement au maximum en utilisant les voies forestières existantes**. Les surfaces de bois coupées seront compensées par des replantations sur terrain nu d'une surface équivalente multipliée par un facteur compris entre 1 et 5 suivant les enjeux associés aux zones défrichées.

À VOTRE ÉCOUTE

Vous avez des questions vis-à-vis du projet éolien ? N'hésitez pas à vous rapprocher des élus municipaux ou à consulter le site internet du projet : **www.boralex.com/fr/projects/savoisy/**

CHRONOLOGIE DU PROJET

Novembre 2022
Co-développement d'un partenariat entre General Electric et BORALEX. BORALEX a rejoint le développement du projet depuis novembre 2022

Printemps 2023
Prise de contact et présentation aux communes limitrophes du projet

Été 2023
Réflexions autours des variantes d'implantation et de l'implantation finale du projet

Automne 2023
Rencontre de l'ONF dans les forêts de Savoisy et de Fontaines-les-Sèches

Décembre 2023
Présentation de l'implantation finale et du projet finalisé au élus des communes d'implantations.

Avril 2024
Dépôt de la demande d'autorisation environnementale et début de l'instruction du dossier

Janvier 2025
Enquête publique

Octobre 2025
Autorisation du projet

Janvier 2026
Construction du parc et raccordement au réseau électrique

Janvier 2027
Mise en service et exploitation du parc

Vue depuis l'église de Fontaines-lès-sèches

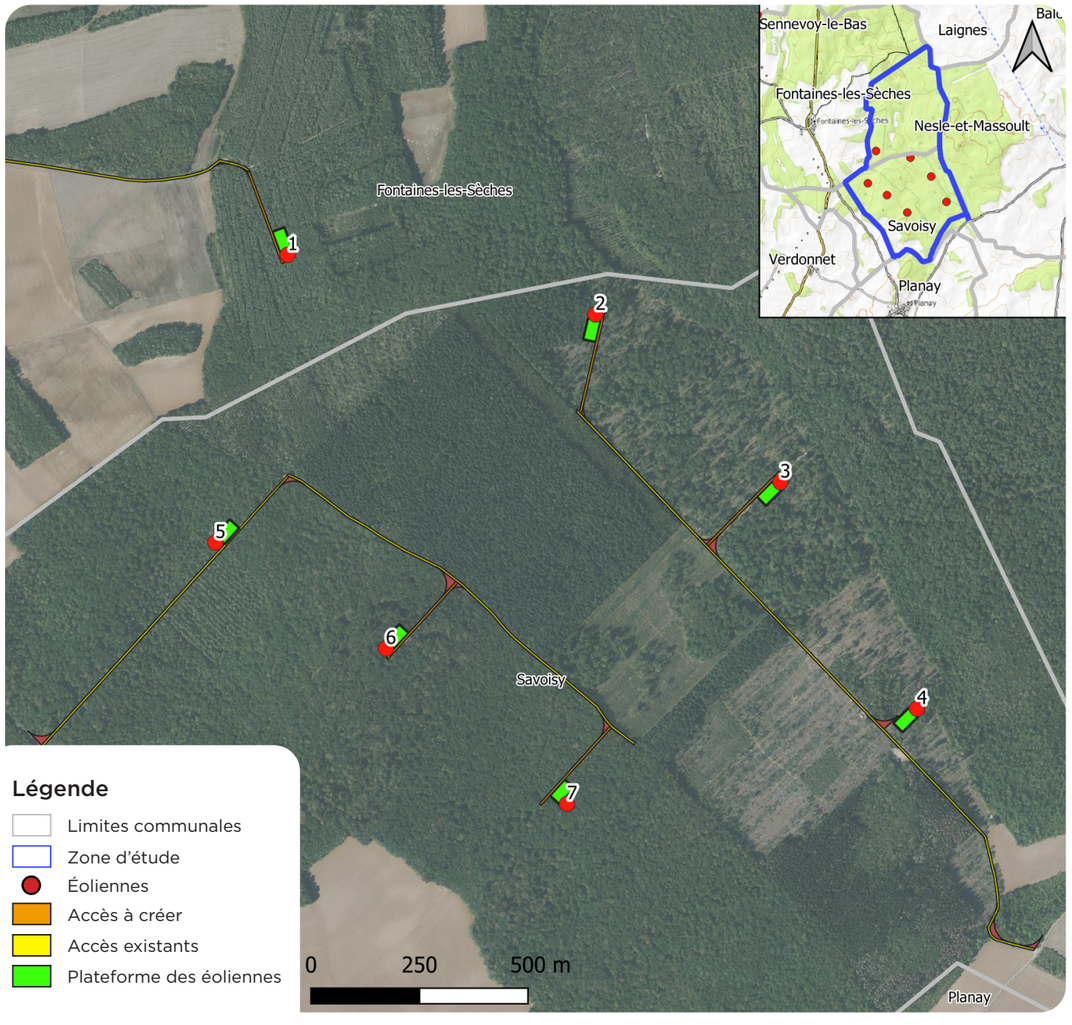

LA DÉMARCHE ERC : ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER

Le parc est développé selon la méthode « **Eviter, Réduire, Compenser** ».

Éviter de générer un impact négatif, c'est la priorité. Cela peut se traduire par la modification du projet envisagé

Réduire au maximum l'impact pour qu'il devienne acceptable au regard des enjeux identifiés

Compenser les impacts résiduels qui n'ont pu être évités

Les chiffres du projet

A l'issue des études de faisabilité, réalisées par des bureaux d'études indépendants, nous aurons une bonne visibilité des sensibilités et enjeux du territoire. L'ensemble des contraintes seront prises en compte dans l'élaboration de l'implantation prévisionnelle.

Cette phase de design sera étudiée en concertation avec le comité de pilotage et les bureaux d'étude pour aboutir au parti d'aménagement le plus pertinent au regard de l'ensemble des contraintes techniques, acoustiques, paysagères, environnementales et économiques.

Dans l'attente de ces données plus précises, les grandes lignes du projet ont déjà été abordées avec le comité de pilotage :

- Hauteur maximale des éoliennes : **249 m**
- Emprise au sol d'une éolienne : **2 500 m²**
- Distance de l'habitation la plus proche: **1 330 m**
- Nombre d'éoliennes envisagées : **7 éoliennes** (sur les deux communes)
- Nombre de postes de livraison : **5**
- Puissance unitaire des éoliennes **5 à 7 MW**

Pour le scénario retenu de 7 éoliennes de 6 MW (Parc de 42 MW) :

- Equivalent consommation : 50 394 habitants alimentés/an *(toute forme d'électricité incluse, y compris chauffage et eau chaude)*
- Equivalent carbone : 5 457 tonnes de CO2 évitées/an *(sur la base du mix énergétique français)*

Sources : ADEME, CRE, RTE

COMMUNICATION À VENIR

Des permanences d'information seront organisées aux dates suivantes :

- **Mercredi 31 Janvier de 17h à 19h / Salle des fêtes de Savoisy**
- **Jeudi 1er février de 11h à 13h / Salle des fêtes de Fontaines-les-Sèches**

Elles ont pour objectifs de présenter le projet aux riverains et permettre un échange avec les personnes intéressées.